

Texte n° 13

Les revenus d'une abbaye prémontrée au XVII^e siècle

1632 (29 H 4, pièce 4)

Déclaration des revenus appartenant à la mense conventuelle de l'abbaye prémontrée de l'Étanche.

Les biens d'une abbaye étaient divisés en menses (du latin *mensa*, table), l'une appartenant à l'abbé, l'autre aux moines (ou, dans le cas présent, aux chanoines, les Prémontrés étant des chanoines réguliers). Cette distinction existe dès le IX^e siècle. La gestion des menses était distincte, ce qui explique à la fin du texte la mention d'une redevance acquittée par l'abbé.

Il peut exister également des menses propres aux offices (pitancerie pour la nourriture des moines par exemple).

Ce texte est particulièrement intéressant pour les nombreux toponymes qu'il contient.

Niveau de difficulté : moyen

Ce texte ne contient qu'une abréviation (ligne 33, M^{sr}, transcrit « Monsieur »). On notera la forme particulière (mais fréquente) du e, et l'on fera attention aux ligatures du e avec d'autres consonnes (r, n), qui donne une graphie que l'on retrouve dans d'autres textes de la même époque.

^{1/} Declaration

^{2/} de toutes les rentes et censes deppendantes de la

^{3/} mense conventuelle de l'Estanche.

^{4/} La cense de Benoistevaux laquelle rapporte soixante et quatre

^{5/} bichets de bled et autant d'avoine.

^{6/} La cense de Haultchamps rapporte cinquante bichets de bled

^{7/} et autant d'avoine.

^{8/} La cense de Chaillon dix huict bichets de bled et cinq

^{9/} d'orge ceste année.

^{10/} La cense de La Croix sux bichets

^{11/} Le gaignage de Creue admodié pour l'année future à quatre

^{12/} bichets de bleds et autant d'avoine.

^{13/} Le gaignage de Voel nihil.

^{14/} Le gaignage de Herbeuville deux bichets de bled.

^{15/} Le preciput sur le moulin dudit Voel rapporte douze bichets

^{16/} de bled.

^{17/} Le preciput sur le moulin de Creue vingt six bichets.

^{18/} Le preciput sur les dismes de Ville devant Berin rapportoit

^{19/} un demy de bled et autant d'avoine maintenant admodié à quarante

^{20/} frans.

^{21/} La communauté de Lavigneville nous doit tous les ans vingt

^{22/} quatre bichets de conseigle et autant d'avoine pour l'ascensement

^{23/} d'un bois.

^{24/} La communauté de Chaillon cent cinquante frans pour

^{25/} l'ascensement d'un bois, maintenant nihil.

^{26/} Les prés de Boucqmont rapporte vingt cinq frans

^{27/} Les prés de La Morville quinze frans.

^{28/} Les prés de Dieuue dix huict frans.

- ^{29/} Les prés de Vuimbay dix frans.
^{30/} Le pré de Vigneulle nihil.
^{31/} Le pré de Lavigneville nihil.
^{32/} La vigne de la Rusée de Hatton-Chastel nihil.
^{33/} *Monsieur* nostre abbé nous doibt tous les ans six cartes et demie de
^{34/} seigle et autant d'orge pour les aumosnes, maintenant nihil.

Lieux cités dans le texte

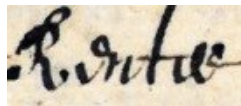
Benoistevaux : Benoîte-Vaux, célèbre lieu de pèlerinage, dans la dépendance des Prémontrés de l'Étanche.
Boucqmont : Bouquemont.
Chaillon : Chaillon.
Creuue : Creüe.
Dieuue : Dieue-sur-Meuse.
Haultchamps : ferme de Haut Champ, située au sud de Benoîte-Vaux.
Herbeuville : Herbeuville.
La Croix : Lacroix-sur-Meuse.
La Morville : Lamorville.
Rusée de Hatton- Chastel : lieu-dit d'Hattonchâtel (auj. Les Ruzées ?).
Vigneulle : Vigneulles-lès-Hattonchâtel.
Ville devant Berin : Ville-devant-Belrain.
Voel : Woël.
Vuimbay : Woimbey.

Vocabulaire

« Admodié » : baillé, loué.
« Bichet » : unité de mesure de capacité pour les céréales, variable selon les régions (196 litres à Verdun mais 58 à Vaucouleurs à la fin du XVIII^e siècle).
« Carte » : il faut comprendre ici quarte, unité de capacité.
« Cense » : exploitation agricole tenue à ferme, moyennant une redevance.
« Conseigle » : mélange de seigle et d'une autre céréale (froment ou avoine).
« Gaignage » (ou gagnage) : exploitation agricole.
« Préciput » : redevance perçue avant toutes les autres.

Formes

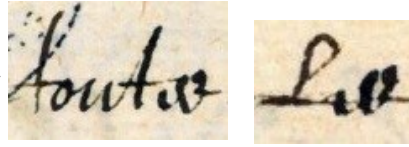
Le e : ligne 2, « rentes » :



Le premier e est tracé de la manière suivante : un trait d'attaque descend, puis la plume remonte et forme une boucle fermée vers la droite par un trait horizontal. C'est le point de fermeture de la boucle qui détermine la fin de la lettre et le commencement de la lettre suivante (ici le n).

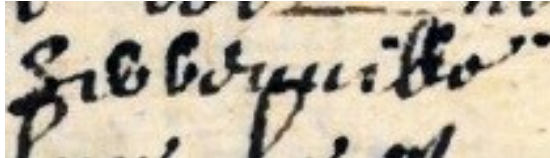
Le second e est tracé de manière plus rapide : le trait d'attaque est bien visible, mais la boucle est presque confondue en un seul trait ; par ailleurs, le trait de fermeture de cette boucle est incliné vers la droite.

La ligature es : ligne 2, « toutes » et ligne 21, « les »



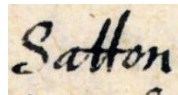
Le s final est tracé dans la continuité du e : il commence au point de fermeture de la boucle du e par un trait descendant, puis la plume remonte et un trait épais en forme de virgule ou de 2 termine le tracé. Le s ressemble dans certains textes souvent au e, il faut donc faire attention !

La ligature er : ligne 14, « Herbeville » :



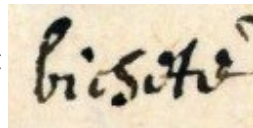
Comme pour la ligature es, le r est tracé dans le prolongement du e, et prend la forme d'un u terminé par un point épais. Noter également la forme du e final, dont le boucle ressemble à un point épais et qui se termine par un trait montant.

Le h : ligne 32 : « Hatton » :



Ce h ressemble un peu à notre S capital. C'est un tracé fréquent, que l'on retrouve dans d'autres textes. On trouvera une autre forme, ligne 6 « Haultchamps ».

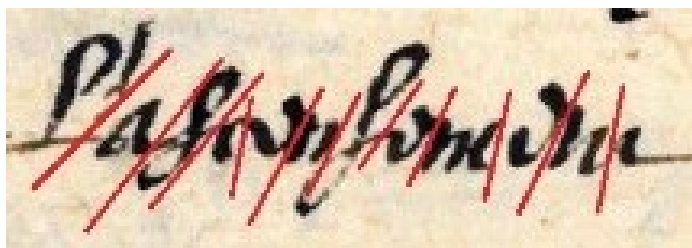
Les lettres ch : ligne 5, « bichets » :



La lettre h ressemble à celle vu ci-dessus. Une autre forme, plus proche de notre ch actuel, se voit à la ligne 8, « Chaillon ».

Lire un mot d'apparence difficile. La forme particulière du e avec un tracé parfois relâché rend difficile la lecture de certains mots. Il faut donc lire le mot en cherchant à en séparer les lettres.

Exemple : ligne 22, « l'ascensement » :



Le l est séparé du a par l'apostrophe qui facilite la lecture (ce n'est pas toujours le cas !). Le a ne pose pas de difficulté, le s non plus (la forme est classique). Le c ressemble à un i incurvé. Le e est plus difficile à lire : voir ce qui en a été dit plus haut ; on fait commencer le tracé au niveau du trait d'attaque, et on le termine à la jonction de la boucle (ici, elle ressemble à un trait

épais, ce qui ne facilite pas la lecture...). Le n commence immédiatement après, mais son premier jambage est presque collé à la lettre précédente. Le s est comme le premier. On retrouve ensuite le e, puis le m ; un espace sépare le m du dernier e, tracé là-aussi avec un peu de relâchement et une boucle réduite à un gros trait épais. Le dernier n a un premier jambage plus haut que le second, parce qu'il commence juste après le point de jonction de la boucle du e, placé assez haut. Le t final est réduit à un simple trait vertical terminé par un trait e plume horizontal (cas fréquent).